

Arrêté

Fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 9 octobre 2014 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration du ministère chargé de l'agriculture ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er- La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 9 octobre 2014 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- | | |
|--------------------------------|---|
| - Monsieur Jean-Pascal FAYOLLE | Chef du service des ressources humaines |
| - Madame Noémie LE QUELLENEC | Sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (Service des ressources humaines) |
| - Monsieur Jean-Luc TRONCO | Sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) |
| - Monsieur Marc MICHEL | Ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures |
| - Monsieur Christian SALABERT | Ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures |
| - Monsieur Olivier LACOMBE | Directeur des ressources humaines de l'Agence de Services et de Paiement |

Membres suppléants

- | | |
|-------------------------------------|--|
| - Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX | Sous-directeur du pilotage des services (Service de la modernisation) |
| - Monsieur Emmanuel BOUYER | Adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (Service des ressources humaines) |
| - Madame Anne BELLANCOURT | Cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi |
| - Madame Valérie KLEEFSTRA | Cheffe du service emploi, évolution et compétences (Agence de Services et de Paiement) |
| - Monsieur Vincent JANNIER | Adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi |
| - Madame Dany GAGNIOT | Chef d'unité RH à FranceAgriMer |

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

- Monsieur Jacques LEPORTOIS	attaché hors classe	CFDT
- Madame Dominique LE DILY	attaché hors classe	UNSA
- Monsieur Nicolas RAMI	attaché principal	UNSA
- Madame Françoise SOUSTELLE	attaché principal	FSU
- Monsieur Norbert LECARDONNEL	attaché	UNSA
- Madame Sophie LARDENOIS	attaché	CFDT

Membres suppléants

- Madame Laurence GUILLARD	attaché hors classe	CFDT
- Madame Nathalie ALEU-SABY	attaché hors classe	UNSA
- Madame Yolande FISCHER	attaché principal	UNSA
- Madame Laurence FOUQUE	attaché principal	FSU
- Monsieur Jean-Pierre NETTER	attaché	UNSA
- Monsieur Olivier NORE	attaché	CFDT

Article 2 – L'arrêté du 06 octobre 2016 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le, **09 MARS 2017**

Pour le ministre, et par délégation,

La sous-directrice
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC